



Stage 2018

 <p>http://www.carsat-alsacemoselle.fr/</p> <p>Lieu du stage : STRASBOURG – 67</p> <p>Dates : du lundi 09 juillet 2018 – 09h au mercredi 11 juillet 2018 – 17h</p> <p>Nombre de places : 5</p>	 <p>Identifiant CERPEP :</p> <p>17NCER0091</p>
--	---

Type de stage

- Découverte à travers une entreprise, d'enjeux de société, de métiers et compétences associées, de pistes d'orientation pour ses élèves, notamment dans le cadre du **PARCOURS AVENIR**

Thème

La Carsat, un acteur important dans le domaine de la protection sociale

Objectif (s) :	Découverte des missions et des métiers d'une CARSAT
-----------------------	---

PROGRAMME

Jour 1

Matin : Présentation de l'organisme : son fonctionnement, ses principales missions, ses valeurs, ses enjeux et son organisation

Après-midi : Rencontre avec la Direction des Ressources Humaines pour présentation des métiers de la Carsat, du processus de recrutement et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Jour 2

Matin : Rencontre avec la Direction de l'Action sociale et santé – Rue Lobstein à Strasbourg



Après-midi : Rencontre avec les services (action sociale et service social) – Rue Lobstein à Strasbourg

Jour 3

Matin : Rencontre avec la Direction retraite. Visite de l'agence de Strasbourg (rencontre avec des agents : emploi de technicien)

Après-midi : Rencontre avec les services retraite et visite de la Plateforme téléphonique

Bilan du stage avec la Directrice des Ressources Humaines

Publics :	Personnel enseignant du secondaire (lycée), du supérieur (BTS, CPGE, IUT...) ; Personnel d'inspection
Champs disciplinaires :	Sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre avec précisions : Sciences Médico-Sociales et Biotechnologies Santé et Environnement. Sciences économiques et sociales.
Établissements : Public et Privé	Lycée d'enseignement général, Lycée d'enseignement général et technologique, Lycée professionnel et SEP, IUT, GRETA, CFA
 Indispensable :	Pièce d'identité
 Remarque	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour les établissements privés, universitaires et les GRETA, s'assurer de l'accord de participation et du financement des frais de mission auprès des instances concernées. ➤ Toute participation à une formation CERPEP relève d'une décision académique : service académique en charge de la formation et inspecteur concerné. Les éventuels arbitrages du CERPEP suivent les avis académiques.